

Monsieur David BASLE

COMMISSAIRE AUX APPORTS

136 Avenue Cronstadt
40 000 Mont-de-Marsan

**SASU ACT-GRANULECO
A JEANTOUN**

32 400 CORNEILLAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SASU ACT-GRANULECO

Madame,

En application de la mission qui m'a été confiée à par l'associé unique de la SASU ACT-GRANULECO en date du 07 avril 2011, je vous présente mon rapport sur l'appréciation des apports devant être effectués par Madame Sylvie TINARRAGE dans le cadre de la constitution de votre société.

1. Exposé de l'opération projetée

• **But de l'opération**

Madame Sylvie TINARRAGE est Présidente de SASU ACT-GRANULECO.

La société est constituée afin de mettre en commun les biens liés à l'exploitation et de favoriser plus tard la transmission de l'activité professionnelle.

• **Propriété et Jouissance**

Votre société aura la jouissance des biens apportés à compter du 2 mai 2011 date du début d'activité et deviendra propriétaire desdits biens à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.

2. Description et évaluation des apports

Les apports sont constitués des biens d'exploitation nécessaire à l'activité.

• **Apports réalisés par Madame Sylvie TINARRAGE**

- Valorisation des apports :

• Eléments incorporels du fonds de commerce :	26 000 euros
• Matériel industriel :	12 500 euros
• Matériel de transport :	1 500 euros
• Actif circulant :	61 534 euros
• Passif exigible :	52 542 euros

APPORT NET	48 992 euros
Arrondi à	48 900 euros

Les biens apportés ont été évalués pour leur valeur d'usage.

Les passifs ont été retenus pour la valeur en capital restant à rembourser.

3. Vérification effectuées

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie des Commissaires aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des actifs apportés ;
- Contrôler la valeur attribuée aux apports ;
- M'assurer que les événements intervenus depuis le dernier bilan n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

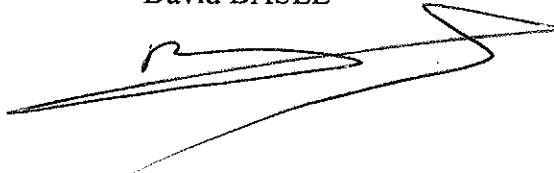
4. Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus dont le total s'élève à 48 900 euros.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur, au nominal, des parts à créer.

A Mont-de-Marsan, le 27 Avril 2011

Le Commissaire Aux Apports
David BASLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name David BASLE.